

LA GAZETTE « MUNICIPAL-ARRE »

N° 2

Mot du Maire

Pour l'édition de cette deuxième Gazette, je tiens à remercier les Conseillers pour leur présence et leur efficacité aux séances du Conseil Municipal.

Notre volonté de s'unir pour l'intérêt collectif est bien représentée.

Afin d'éviter tous litiges et malentendus, je souhaite que les demandes et doléances soient formulées par écrit au moins 24 heures avant les réunions.

Egalement, je félicite Messieurs Philippe CHIARELLI et Romaric CASTOR ainsi que les gardes communaux qui, par leur savoirfaire ont permis la reconstruction du mur de soutènement au chemin des Marguettes occasionnant une forte économie budgétaire.



*Je rends hommage ainsi que le Conseil Municipal et les employés
à*

*Monsieur Claude REBOUL, Maire de la Commune d'ARRE
depuis 13 ans, pour le devoir accompli.*

C'était un homme sage, juste et intègre.

Nous nous rappellerons de lui sa bonne humeur et son entrain.

Stéphane MALET.

ETABLISSEMENTS BRUN d'ARRE

1) Mise en sécurité

Cet été, un incendie criminel a eu lieu ayant pu provoquer de fortes conséquences. Une enquête a été menée par la Gendarmerie du VIGAN et un suspect arrêté.

Afin de faire accélérer cette affaire, contacts ont été pris auprès des médias déclenchant ainsi une réunion de travail, en Sous-Préfecture, relative à la situation des Etablissements BRUN d'ARRE. Il en ressort :

- une fermeture du site immédiate par des travaux pour condamner tous les accès, proposés et financés par *Maître Bernard ROUSSEL*
- un planning de consultation pour l'évacuation des déchets établi par l'ADEME qui nous permettra de suivre l'évolution des travaux

<i>Echéancier de consultation</i>	<i>Prévisionnel</i>
Notification de l'arrêté préfectoral de travaux d'office	16-mai-08
Visite du site avec l'assistant SPS pour préparation PGCSPS	04-sept-08
TRAVAUX D'EVACUATION DES DECHETS	
Envoi de la consultation	début octobre
Visite du site avec les candidats	mi octobre
Réception des offres	fin octobre
Exploitation des offres et validation du marché	novembre / décembre
Signature du marché	décembre / janvier
Préparation des travaux (PPSPS)	janvier
Démarrage des travaux	février

2) Achats parcelles

Suite à notre offre, *Maître Bernard ROUSSEL* nous informe qu'il peut procéder à la cession des parcelles :

- A 657, A 573, B 1 et B 2

Après confirmation de notre proposition, nous procéderons à cet achat.

Dans le respect du programme de désenclaver la route basse et d'améliorer le site de la station d'épuration, nous projetons d'acquérir également la parcelle A 374 pour un montant convenable de 7.000 €, ce qui comme nous le pensons, vu du quartier de l'orphelinat pourrait donner un meilleur visage à notre village.

Archives

Avec notre accord, une fiche action a été élaborée par *Monsieur Romain DAUDE* de la Communauté de Communes.

Deux ou trois salles doivent être mises à disposition pour l'installation d'un centre d'interprétation en complémentarité avec un dépliant et une signalétique.

Après réflexion sur ces différentes perspectives, elles seront communiquées à la Communauté de Communes du Pays Viganais.

TRAVAUX

- **Mur en pierres des écoles** –

Ces travaux à réaliser sont englobés dans le projet du local culturel et associatif pour lequel, nous espérons compter sur des aides financières.

- **Escaliers dangereux** –

Suite à une chute survenue à la descente d'escaliers du boulevard Léon Anthérieu à la ruelle basse, une rampe supplémentaire va être posée.

- **Ecoulement des eaux pluviales dans la traversée du village** –

Ce problème est malheureusement toujours d'actualité.

Après plusieurs échanges de courriers avec les organismes concernés, le dernier en date est celui du Cabinet C.E.T.U.R. LR nous confirmant qu'il n'était pas le maître d'œuvre des travaux d'aménagement de la traversée du village.

Contacts vont être pris avec les services de la D.D.E.

Les Elus poursuivent les démarches et les rencontres afin de résoudre au plus vite les nuisances causées aux riverains.

- **Goudronnage** –

C'est avec satisfaction que nous voyons réaliser la réfection du chemin communal menant à l'église.

Auparavant, l'*Entreprise SERRA* a procédé à une réfection ponctuelle du chemin de *Trestouillères*.

Ces travaux avaient été demandés par l'ancienne municipalité.

- **Panneau Eglise** –

Ce panneau indiquant l'Eglise n'étant toujours pas placé, *Monsieur Guillaume ECKART*, après avoir trouvé l'emplacement, préviendra Messieurs *Philippe CHIARELLI* ou *Romarc CASTOR*, chargés de l'emploi du temps des gardes.





PROJETS

- Local culturel et associatif –

Un projet de construction a été élaboré comprenant :

- Une salle principale
- Deux salles pour Association
- Un Sanitaire H et F extérieur
- Un Sanitaire H et F handicapés
- Un Auvent

A l'origine, une salle devait être mise à la disposition des chasseurs de sanglier pendant la saison mais il s'avère qu'entre temps, ces derniers ont décidé de s'établir sur Bez & Esparon.

Une subvention exceptionnelle nous a été d'ailleurs demandée pour laquelle nous réservons notre réponse lors d'un prochain conseil municipal.

Dans le cadre des aides allouées par le Conseil Général du Gard sur une période de 3 ans, il est impératif de présenter des projets d'investissement dont les priorités sont les suivantes :

- 1) Foyer communal
- 2) Toit de l'Eglise
- 3) Local associatif

- Tourisme –

Enfin le tourisme est pris en considération pour le développement de la région viganaise..

Au Printemps 2009, l'Office du Tourisme va mettre à la disposition des Communes

10 à 12.000 plaquettes du village à répartir dans les différentes Communes (avec photos et historique de chaque point touristique et plans pour aider à leur découverte).

- Aires de repos pour camping-cars –

Notre village a été retenu afin d'établir une aire de service pour camping-cars pour laquelle, avec l'appui de la Communauté de Communes, nous pouvons espérer la réalisation.

Un apport supplémentaire financier pourrait revenir à la Commune.

- Camionnette –

Après étude financière de la Commune, un éventuel emprunt peut être envisagé afin de couvrir l'achat d'une camionnette pouvant englober également d'autres projets en cours dont il conviendra de faire les priorités.



- Ecole intercommunale –

Une étude pour procéder à un regroupement scolaire avec trois autres Communes, Bez & Esparon - Aumessas et Arrigas va être réalisée.

Suite à la réunion du S.I.V.U. le 14 octobre, les élus, après avoir voté, ont décidé de lancer cette étude.



DIVERS

- Certificats d'urbanisme -

Deux demandes ont été présentées indiquant en outre si les terrains peuvent être utilisés pour la réalisation d'une opération consistant en la construction d'une maison individuelle.

Au vu du code de l'urbanisme et notamment ses articles L.410-1, R.410-1 et suivants, les terrains objet des demandes ne peuvent pas être utilisés pour la réalisation de l'opération envisagée.

A ce jour, les quartiers de « *La Beaume* » - « *Les Pins* » - « *Les Combes* » sont en pleine extension devant permettre ainsi d'étudier ou de réexaminer des demandes de certificat d'urbanisme.

- Construction non autorisée -

La construction d'escaliers non autorisée sur la voie publique a fait l'objet d'une mise en demeure d'interrompre les travaux suivie d'un procès verbal dressé par la Gendarmerie du Vigan venue constater l'infraction qui a été transmis au Parquet du Procureur, à la Sous-Préfecture et aux services de la D.D.E. (Affaire en cours)

Rappelons que tous travaux doivent être déclarés à la Mairie.

- Impasse -

Nous sommes confrontés à un nouveau litige quant à l'appartenance d'une impasse, mesurant 0.62 m à l'entrée et environ 4.50 m de longueur, jouxtant deux propriétés.

Nous avons déjà rencontré l'un des deux propriétaires. Le second se manifeste par écrit en nous adressant des documents attestant que cette impasse fait partie du domaine public, ce que, dans l'immédiat, nous ne contestons pas.

Depuis notre élection, nous n'avions pas été mis au courant de cette affaire en cours car nous avons et avons toujours des affaires urgentes et plus importantes à régler.

Toutefois, dès que nous le pourrons, nous prendrons connaissance de ce dossier, pour le moins épineux, afin d'éviter que cette affaire finisse au Tribunal administratif comme annoncé par la personne supportant des infiltrations d'eau pluviale.

D'ores et déjà, un rendez vous va lui être proposé.

- Nuisances -

Deux Elus ont été chargés de résoudre des problèmes de voisinage, sans succès.

Un troisième, sceptique quant à leurs conditions d'approche, n'a pas eu également satisfaction.

Aussi, nous souhaitons que les personnes concernées trouvent un arrangement.

- **Lutte contre les bruits de voisinage** –

Un Décret relatif à la lutte contre les bruits de voisinage et modifiant le code de la santé publique ainsi qu'un Arrêté préfectoral sont tenus à la disposition du public, à la Mairie, pour aider à la résolution de ces problèmes.

- **Containers** –

Nous constatons souvent la saleté des containers. Aussi, nous comptons sur le civisme des habitants pour respecter l'hygiène.

- **Réunions** –

Les réunions de travail à la Communauté de Communes du Pays Viganais, n'étant pas publiques, requièrent uniquement la présence des Elus et des Membres des Commissions.

- **Bibliothèque municipale** –

Nathalie, notre bénévole toujours présente, est heureuse de vous accueillir tous les mardis de 17 h 30 à 18 h 30 et tous les mercredis de 10 h 30 à 11 h 30, place de la Mairie.

La bibliothèque est ouverte à tous pour consulter les documents (romans enfants et adultes, revues, documents, albums, bandes dessinées, etc ...) renouvelés régulièrement par le Bibliobus.

Pour l'emprunt, une inscription est nécessaire (participation annuelle : 5 €)

- **Ateliers Informatiques** –

L'Espace Public Numérique du Pays Viganais propose des ateliers informatiques

- Navigation internet, messagerie,
- Bureautique,
- Photos, ...

ouverts à tous et gratuits, à la **Bibliothèque**, les vendredis de 13 h 30 à 15 h 30 – planning 2008 -

03 octobre

17 octobre (exceptionnellement de 9 h 30 à 11 h 30)

14 novembre

28 novembre

12 décembre

(inscription souhaitable en Mairie ou au 04 99 54 27 16)

- Une Cinquantenaire dynamique -

Avec les 61 licenciés (32 séniors dont 5 féminines, 13 juniors, 8 cadets dont 1 féminine, 8 minimes) nous n'avons pas ménagé notre temps et notre peine pour respecter nos engagements tout au long de l'année. LA PREUVE :

- | | |
|--------------------------|---|
| <u>de Janvier à Mars</u> | - 6 concours au boulodrome de St Euzéby |
| <u>Avril</u> | - Organisation du secteur masculin et féminin
(+ le concours d'avant secteur) |
| <u>Mai</u> | - Championnat du Gard – doublettes jeunes (reporté à cause d'une météo désastreuse) |
| <u>Juin</u> | - Concours du Cinquantenaire |
| <u>Juillet/Août</u> | - Concours d'été tous les mardis soir |
| <u>Septembre</u> | - Repas/dansant du Cinquantenaire
- Championnat du Gard – doublettes jeunes |

P.S. Certaines manifestations n'ont pas eu le succès escompté.

Décembre Ce sera l'Assemblée Générale (le 5 à 18 h au foyer d'Arre) où un nouveau bureau devra être élu afin de pérenniser la pétanque à Arre.

Pour terminer, un petit mot pour remercier les personnes physiques ou morales qui m'ont aidé pendant ces 6 années que j'ai passées à la tête de l'U.S.B.A.

Mon seul regret, le silence de la Municipalité de Bez & Esparon à toutes mes démarches.

Je vous souhaite « *un bon bout d'an* ».

Monsieur ABRIC Gérard

- Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 –

La population est cordialement invitée à assister à la **Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre** qui aura lieu à 11 h 30 au *Monument aux Morts*.

A l'issue de la cérémonie, un apéritif sera offert à la Mairie.

- Fête de fin d'année de nos « Aînés » -

Dans un premier temps, nous avons souhaité associer à cette fête les personnes à partir de 65 ans.

Pour cette occasion, un repas sera offert par le Maire, *Stéphane MALET*, au foyer communal le mardi 16 décembre animé par *Christophe NAVAS*, chanteur et nos élèves.

Certains d'entre vous, que nous espérons nombreux, reconnaîtront d'ailleurs leurs petits enfants.

- Animations -

* En accord avec l'instituteur de notre école, nous proposons d'associer ses élèves aux :

➤ Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 au « *Monument aux Morts* »

➤ Animation de l'après-midi récréative prévue pour nos « *Aînés* »

Bien entendu, sous réserve de l'autorisation des parents

- Après le vide-grenier qui a remporté un franc succès le 13 Juillet,
- un Marché de Noël sera organisé le dimanche 21 Décembre 2008



* Nous avons été sensibilisés par l'opération « *un fruit pour la récré* » lancée au printemps 2008 par le Ministère de l'Agriculture.

A cet effet, notre Commune est volontaire pour distribuer des fruits aux enfants de notre école primaire afin de les inciter à leur consommation en profitant de la présence d'un marchand ambulant de fruits et légumes, chaque jeudi matin sur la place de la Mairie.

* L'Association « *Course au Etoiles* » organisera son passage pour la sixième édition sur notre Commune, les **28 février et 1^{er} mars 2009**.



Dans la Gazette n° 1, nous faisons part d'une manifestation de « *mauvaise humeur* » de l'un des conseillers, *Monsieur Guillaume ECKART*, ayant déposé un recours qui a été classé sans suites par Monsieur le Procureur du Tribunal Administratif de Nîmes.

Entre temps, il a déposé, à nouveau, un pourvoi à l'encontre de ce jugement auprès du Conseil d'Etat de Paris.

Bien entendu, un mémoire en défense a été présenté par le Maire et les conseillers concernés ainsi que des observations sur le pourvoi.

Il faut reconnaître que malgré ses interventions, l'équipe en place met tout en œuvre pour régler des dossiers et faire avancer des projets.



ETAT CIVIL

Nous sommes heureux d'annoncer la venue dans notre village de
Cassandra, Josette, Martine ECKART
Tonio, Sylvain, Michel GROUSSIN
Lucy, Lise, Jeanine CASTOR

Elles ont quitté notre village et sont aussi devenues maman
Fany de *Marie-Christine, née PUEL-ROQUEBLAVE*
Valentin de *Marie-Line, née PUEL-ROQUEBLAVE*
Anthony de *Myriam POUJOL épouse PENIN*

Un deuxième mariage unissant *Mademoiselle Jane POWELL* et *Monsieur David OSBORN* a été célébré le 16 Août sous les couleurs de l'Europe et plus particulièrement de l'Angleterre.

Hélas malheureusement, il n'y a pas que des heureux évènements !

Nous déplorons le décès de *Monsieur Claude REBOUL*, Maire pendant 13 ans, qui a assumé ses fonctions jusqu'au bout.

Et aussi, ***Raoul, Thierry SELLIMOUTOU*** dit « *Tourterelle* »
Marcel BARRAL de « *Trestouillères* »
Paul BRUN

Nous vous rappelons que toutes les réunions du Conseil Municipal ainsi que les gazettes Municip-Arre peuvent être téléchargées sur **www.arre.fr**